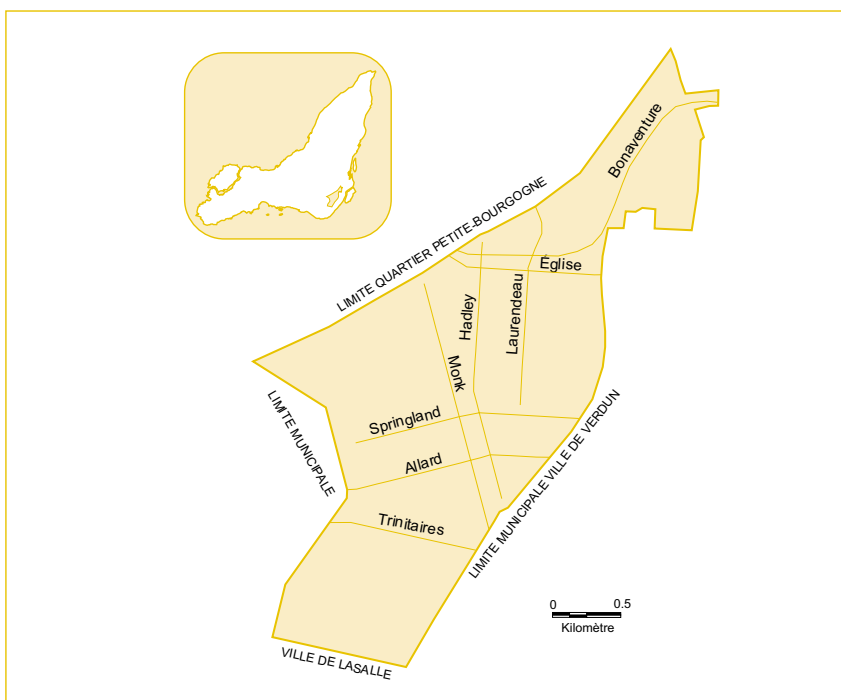


CONCERTATION VILLE ÉMARD/CÔTE ST-PAUL

DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALES *Portrait de concertations de quartier à Montréal*



COUP D'OEIL

- **30 170** personnes
- Population immigrante : **14 %** contre 26 % à Montréal-Centre
- Langue maternelle : **75 %** français; **9 %** anglais; **7 %** italien
- Minorités visibles : **9 %** contre 19 % à Montréal-Centre
- Familles monoparentales : **35 %** contre 32 % Montréal-Centre
- Taux de chômage : **13 %** contre 13 % à Montréal-Centre
- Revenu moyen des ménages : **32 061 \$** contre 40 847 \$ à Montréal-Centre
- Personnes vivant sous le seuil du faible revenu : **36 %** contre 29 % à Montréal-Centre
- Principal revenu transferts gouvernementaux : **22 %** contre 17 % à Montréal-Centre
- Moins de neuf ans de scolarité : **28 %** contre 18 % à Montréal-Centre
- Espérance de vie à la naissance : **77 ans** contre 78 ans à Montréal-Centre

ENTRE CANAL ET AQUEDUC : L'HISTOIRE DE DEUX QUARTIERS

Déjà à la fin du 17^e siècle, on identifiait un « Chemin de la Côte St-Paul » et vers 1702, s'égrenait, au site de l'actuelle rue Saint-Patrick, un chapelet d'une quinzaine de maisons entourées de bâtiments de ferme. Au début du 19^e siècle, St-Paul était encore une campagne tranquille où la rivière St-Pierre serpentait entre deux coteaux et où des loutres fûtées avaient laissé leur nom à un lac et à des marécages...

C'est le creusement du canal de Lachine qui, en 1821, vient perturber la vie paisible de la petite communauté. La construction de deux écluses à St-Paul en 1847 donne à des commerçants l'idée d'en exploiter le potentiel hydroélectrique pour faire fonctionner usines et manufactures. Les loutres sont sacrifiées au progrès : le lac est asséché et les marécages servent au passage du premier chemin de fer de Montréal. La rivière St-Pierre, quant à elle, est canalisée et enfouie sous terre. À défaut de rivière et de lac, on a le canal de Lachine au nord et l'aqueduc de Montréal, au sud. À cette époque, les familles ouvrières s'installent et un véritable village prend forme. En 1875, le village de Côte St-Paul, qui compte alors 1 500 habitants et 250 familles, est incorporé en municipalité. Cette même année, la paroisse St-Paul est érigée. La majorité des habitants travaillent alors à la fabrication de clous, de cloches, de pelles, de haches et d'outils de toutes sortes.

Cependant, en 1878, la partie ouest du Village de la Côte St-Paul prend le titre de « Municipalité de la paroisse de Côte St-Paul », puis en 1902, celui de « Municipalité du Village du boulevard de St-Paul ». En 1908, elle devient Ville-Émard, du nom d'un certain Ulric Émard qui, en 1899, s'était porté acquéreur d'une terre pour la subdiviser en lots et les mettre en vente, présidant ainsi à la fondation d'une petite ville de banlieue. En 1910, devant la croissance des coûts liés à leur développement, les deux villes choisissent l'annexion à Montréal et forment les quartiers Côte St-Paul et Ville-Émard. Par la suite, d'autres industries s'installent, la population augmente progressivement. En 1919, Côte St-Paul compte 3 421 habitants et Ville-Émard 6 179. Des paroisses s'ajoutent une à une, ainsi que des services publics : le bain Émard en 1914, le parc Garneau en 1920 et le parc Angrignon en 1926. La seconde guerre mondiale favorise la construction d'habitations pour le personnel militaire et les vétérans de l'après-guerre. Comme tout le Sud-Ouest, Côte St-Paul et Ville-Émard subissent un déclin industriel majeur à partir de la fin des années 50, à la suite de l'ouverture de la voie maritime. Le canal perd de son importance et ferme; ses rives sont transformées en parc linéaire qui relie le port de Montréal à la Ville de Lachine. Dans les années 60, les autoroutes 15 et 20 passeront à travers le quartier en prenant comme tribut plusieurs maisons centenaires.



Sociologiquement, Côte St-Paul et Ville-Émard furent des quartiers de classe moyenne, habités par des ouvriers travaillant à la transformation des métaux, dans le textile, les abattoirs et autres industries traditionnelles du genre. Si aujourd'hui encore, la principale activité est manufacturière, on y trouve également une population importante dans l'industrie des services (cols bleus, cols blancs). Parmi les quartiers du Sud-Ouest, Côte St-Paul et Ville-Émard se distinguent par une population plus importante, (plus de 46 % de la population du secteur), nettement plus âgée (17,1 % ont plus de 65 ans) et légèrement moins scolarisée. Le taux de chômage, surtout chez les jeunes est le plus bas de tout le Sud-Ouest; il est même plus bas que celui de la région de Montréal-Centre. Le revenu moyen de la famille de recensement est légèrement supérieur à celui du Sud-Ouest, mais nettement inférieur à celui de Montréal-Centre. La pauvreté croissante est nettement moindre que dans le Sud-Ouest en général, mais nettement supérieure à l'ensemble de la région. On note toutefois une zone de pauvreté intense en plein cœur de Côte St-Paul, avec un taux de familles monoparentales de 42 %, un taux de chômage de 21 %, un taux d'immigrants de 20 %, etc. Même avec des taux plus favorables que la moyenne du Sud-Ouest pour plusieurs des indicateurs socioéconomiques, ces quartiers plus peuplés présentent en chiffres absolus plus de personnes dont la situation peut être qualifiée de précaire. Quant aux indicateurs de santé, on note une espérance de vie équivalente à celle de Montréal-Centre et supérieure à la majorité des quartiers du Sud-Ouest.

DES ORIGINES DE CONCERTATION VILLE-ÉMARD / CÔTE ST-PAUL

Jusqu'au début de 1980, il y avait peu d'organismes communautaires dans Ville Émard/Côte St-Paul. Cependant, avec l'évolution du quartier, en particulier le vieillissement de sa population et son appauvrissement, de nouveaux besoins se sont manifestés. L'idée d'associer tous les intervenants du milieu dans une démarche de concertation pour y répondre a donné naissance à Concertation Ville Émard/Côte St-Paul. Cet organisme s'incorporé en 1991, avec comme finalité d'améliorer la qualité de vie des résidents et de supporter les organismes communautaires dans leur mission. En 1992, la Table de concertation adoptait son premier plan d'action axé principalement sur la lutte à la pauvreté. L'année suivante, un second plan d'action prévoyait la mobilisation de ressources venant de l'extérieur de la Table, comme les services de police, les paroisses, la commission scolaire.

....JUSQU'À AUJOURD'HUI

Neuf ans plus tard, Concertation Ville Émard/Côte St-Paul a toujours comme mission de travailler à l'amélioration de la qualité de vie du milieu et de soutenir les organismes qui travaillent auprès des citoyens et des citoyennes. Cette Table de quartier considère comme l'une de ses caractéristiques d'avoir une culture centrée davantage sur l'action locale que sur la promotion des droits sociaux, même si en certaines circonstances, elle n'hésite pas à le faire. Elle compte 11 organismes communautaires comme membres réguliers et, comme membres associés, le CLSC Verdun/Côte St-Paul, le R.E.S.O, l'Office municipal d'habitation de Montréal et le Service des sports, des loisirs et du développement social de la Ville de Montréal. Le seul critère pour être membre, c'est que chaque partenaire accepte de se préoccuper de l'ensemble des problèmes du quartier et pas seulement des problèmes dont il a le mandat. Tous les membres se réunissent une fois toutes les six semaines et un comité exécutif se charge des affaires courantes entre les réunions. La Table a trois comités permanents qui sont ouverts aux non-membres; cependant, pour que la Table finance un projet, ce dernier doit compter au moins deux membres comme participants. À l'exception de l'épisode récent relaté plus loin, il n'y a jamais eu de coordonnateur engagé par la Table, cette fonction étant assumée par du personnel prêté par des organismes membres et par le comité exécutif. La Table paie des contractuels pour la comptabilité (à forfait) et pour le secrétariat (3 heures par semaine).

AU PALMARÈS DES RÉALISATIONS

Depuis quelques années, Concertation Ville-Émard/Côte St-Paul axe ses actions sur cinq secteurs prioritaires d'activité : la pauvreté, les jeunes, la vie de quartier, les familles et la promotion de la concertation. La Concertation mène de front une quinzaine de projets qui touchent l'une ou l'autre ou parfois plusieurs de ces priorités. En voici trois exemples.

Le projet Animation HLM de la rue de l'Église

La Concertation assure la présence régulière de deux animateurs qui interviennent auprès des enfants de 6-12 ans du HLM et du voisinage et de leurs familles. Les services incluent des activités sociales, récréatives et culturelles trois fois par semaine, de l'information, du support, de l'accompagnement et de la référence. Ce projet se poursuit depuis près de cinq ans et on a observé une amélioration des relations interpersonnelles entre enfants et jeunes, et le désamorçage de situations de crise dans les familles en difficulté.



La prévention de la prostitution

La fréquentation de certains trottoirs et parcs du quartier par des groupes de jeunes, des travailleurs du sexe ou des trafiquants de drogues peut créer un climat d'insécurité ou des irritants. Par exemple, certains citoyens ont manifesté leur inquiétude quant à la présence abondante, selon eux, de seringues et de condoms souillés sur la voie publique. En 1998, face à cette situation, la Concertation a commandé une étude à l'organisme sans but lucratif « Développement québécois de la sécurité des femmes » et a adopté, selon les recommandations de l'étude, un plan d'action concerté avec les services de police, le CLSC, la Ville de Montréal, Tandem Montréal Sud-Ouest, le Centre de loisirs Monseigneur-Pigeon et l'organisme TRAC. Ce plan ne vise pas à enrayer la prostitution, mais plutôt à en diminuer l'ampleur et la visibilité pour sécuriser la population. Des interventions visent plus directement les travailleuses du sexe, d'autres l'environnement et certains groupes de population plus susceptibles de s'adonner à la prostitution. Après trois ans, on observe une diminution marquée des irritants.

Prévention de la violence

Depuis plus de cinq ans dans une école secondaire, la Concertation offre des ateliers sur la gestion de conflits auprès de tous les élèves du secondaire 1 et sur les droits et responsabilités auprès de tous les élèves du secondaire 2. De plus, au primaire, 225 élèves de maternelle et de première année participent, depuis trois ans, à des ateliers d'acquisition d'habilités sociales. La Table engage, paie et supervise à cet effet un intervenant, tandis que les écoles participantes contribuent aux coûts. Tandem Montréal Sud-Ouest est associé au projet, et les écoles participantes sont l'école secondaire Honoré-Mercier, les écoles St-Jean-de-Matha et Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.

RÉALISATIONS QUI S'ALLONGENT D'ANNÉE EN ANNÉE

La liste des autres activités de la Table de concertation de Ville Émard/Côte St-Paul est longue. Mentionnons d'abord qu'elle a mis sur pied et anime trois comités permanents qui ont pour objectifs de favoriser la concertation entre groupes communautaires et partenaires institutionnels et d'informer les membres dans les trois domaines d'intérêt que sont la jeunesse, la famille et la vie de quartier. Ces concertations thématiques permettent aux participants de mieux se connaître, de discuter des enjeux communs et d'élaborer des stratégies et des projets communs. L'organisme s'est aussi manifesté ces dernières années de diverses façons : organisation d'une fête de quartier avec plus de 3 000 participants, réalisation et diffusion d'un portrait de quartier, déjeuner-contact annuel pour le lancement du plan d'action et la promotion de la concertation; organisation de tournées des organismes pour les faire connaître et tenue d'ateliers d'orientation au travail, projet d'un immeuble pour les organismes communautaires (Carrefour communautaire), support à la réimplantation d'une maison de jeunes, organisation de rencontres intergénérationnelles, organisation d'un magasin-partage avec projet d'activités éducatives en nutrition, participation aux débats sur la revitalisation du canal de Lachine et l'éventuel site de transbordement des déchets dans le Sud-Ouest...



PERSPECTIVES

Parmi la liste de ses réalisations, Concertation Ville-Émard/Côte St-Paul est particulièrement fière des « bébés » qu'elle a contribué à mettre au monde et qui aujourd'hui fonctionnent de façon autonome. Pour les membres il est en effet important que la concertation débouche sur du concret et du long terme. On pense ici à Eco-quartier, à Opération Jeunesse et à la Maison des jeunes. Il y a aussi le sentiment reconfortant d'avoir mérité la reconnaissance des intervenants du milieu, et même des politiciens qui la considèrent de plus en plus comme incontournable.

La principale préoccupation des dirigeants est d'assurer une permanence à la Table. Lorsque la coordination était assumée par des organismes membres, il y avait parfois confusion entre les membres et la Table. Un permanent à la coordination permet d'éviter cet équivoque tout en facilitant une plus grande continuité dans le fonctionnement. Un budget supplémentaire a permis l'an dernier d'engager une coordonnatrice, qui a malheureusement quitté pour un emploi mieux rémunéré. Ce budget n'étant pas nécessairement récurrent, une incertitude plane quant à la possibilité de combler le poste pour l'année en cours. Pour les dirigeants de la Concertation, on finit toujours par trouver un financement pour les projets. Le problème, c'est surtout que ce financement est toujours pour du court terme. Une programmation sur trois ans avec un financement de base triennal faciliterait la recherche de budgets complémentaires pour réaliser les projets

DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALES - Portrait de concertations de quartier à Montréal -

Cette collection de portraits et de fiches techniques est une production conjointe de la Direction de la santé publique, Régie régionale de Montréal-Centre, de la Ville de Montréal et de Centraide du Grand Montréal, dans le cadre du *Programme de soutien financier au développement social local*.

Recherche et rédaction

Renald Bujold

Collaborateurs régionaux

André Bergeron, Céline Maheu
Claude Quiviger, Gwenaël Coignard

Collaborateurs dans le quartier

Paul Vanasse, Patrick Parenteau

Édition

Deborah Bonney

Infographie

Linda Daneau

Cartographie

Chantal Paradis

Pour information

Renald Bujold

Téléphone : (514) 528-2400 poste 3541

Télécopie : (514) 528-2453

Dépôt légal - 4^e trimestre 2000

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-89494-253-2

CONCERTATION VILLE-ÉMARD/CÔTE ST-PAUL

DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Portrait de concertations de quartier à Montréal

1604, av. de l'Église
Montréal (Québec) H4E 1G5
Téléphone : (514) 761-1800
Télécopieur : (514) 761-7451

Coordonnateur **Patrick Parenteau**
Président **Paul Vanasse**
Statut juridique..... **OBNL**
Incorporé..... **1991**
Composition..... **15 membres**
Provenance
Organismes communautaires (membres réguliers) **11**
Organismes publics et autres (membres associés) **4**

MISSION

Améliorer la qualité de vie du milieu et soutenir les organismes communautaires dans leur mission

OBJECTIFS

- Regrouper les organismes communautaires de Ville-Émard et Côte St-Paul
- Susciter et coordonner la concertation entre les organismes membres afin d'améliorer la qualité de vie du milieu
- Identifier les besoins particuliers du secteur et réaliser les interventions pertinentes

PRINCIPAUX DOSSIERS ACTIFS (1997-2000)

- Prévention de la violence
- Animation HLM de l'Église
- Prévention de la prostitution
- Déjeuner-contact
- Portrait de quartier
- Fête de quartier
- Carrefour communautaire
- Tournée des organismes
- Réimplantation d'une maison de jeunes
- Exercice de la citoyenneté
- Revitalisation du canal de Lachine
- Site de transbordement des déchets
- Magasin-partage

FONCTIONNEMENT

Assemblée générale des membres	8-10 par année
Comité exécutif (4 membres)	Au besoin
Comités de travail	Jeunesse
	Famille
	Vie de quartier
Coordination	Un employé temps complet
Local	
Revenu total de la Corporation (1999-2000) :	133 408 \$
Subvention Vivre Montréal en santé	35 000 \$

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Paul Vanasse, président Prévention Sud-Ouest	Gérard Capece, secrétaire Maison d'entraide
Bertrand Malo, vice-président Travail de rue et action communautaire (TRAC)	Michel Pelletier, trésorier Opération Jeunesse

Liste des membres

Membres réguliers :

Alternatives communautaires d'habitation et d'intervention de milieu (ACHIM)
Auberge communautaire du Sud-Ouest
Centre communautaire pour aînés de Ville-Émard et Côte St-Paul
Centre de formation pour femmes
Centre de loisirs Monseigneur Pigeon
Maison d'entraide
Opération Jeunesse
Prévention Sud-Ouest
Programme d'initiation au travail
Pro-Vert Sud-Ouest
Station Familles
Travail de rue et action communautaire (TRAC)

Membres associés :

CLSC Verdun/Côte St-Paul
Office municipal d'habitation
Regroupement pour la relance économique et social du Sud-Ouest (R.E.S.O.)
Service des sports, loisirs et développement social de la Ville de Montréal

La collection *Développement des communautés locales :*
Portrait de concertations de quartier à Montréal
est une production conjointe des partenaires au
Programme de soutien financier au développement social local.

